



## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CGT EDUC'ACTION DU VAR

Aujourd'hui, la CGT Éduc'Action du Var appelle les Assistants d'Éducation (AED) à une grève des vies scolaires dans les collèges et les lycées du Var. Cette journée du 1er avril s'inscrit dans un mouvement national à l'initiative de la CGT Éduc'Action. À midi, nous pouvons affirmer que plusieurs établissements sont perturbés par ce mouvement, comme par exemple le collège Pierre Gassendi de Rocbaron, où 80 % des personnels AED sont en grève.

À 11h, la CGT Éduc'Action a organisé une assemblée générale des grévistes. Elle avait également lancé une enquête à laquelle un quart des établissements ont répondu. Les personnels estiment souvent être méprisés et déconsidérés. Ils constatent une dégradation de leurs conditions de travail et craignent une dégradation de leur condition d'existence, avec la multiplication des emplois à temps partiel (à partir de la rentrée 2025), une situation qu'aucune justification sérieuse ne vient appuyer. Ils exigent des conditions de travail saines et valorisantes. Ainsi, dans l'immédiat, ils réclament l'application du décret du 9 août 2022.

En effet, les personnels et la CGT s'inquiètent des freins mis par certains chefs d'établissement pour empêcher la CDIisation des AED (après 6 ans de CDD). Régulièrement, les contrats ne sont pas reconduits à la fin de la 5e année, et désormais à la fin de la 4e année, afin d'éviter d'atteindre la limite de 6 ans et de basculer les contrats sur des CDI. La majorité des AED redoute que leurs chefs d'établissement s'opposent à leur CDIisation.

Nous nous opposons aux arguments fréquemment avancés par l'administration :

- **AED n'est pas un job étudiant !** Sur les 1 730 AED de l'Académie de Nice (dont 65 % de femmes), la moyenne d'âge est de 32,2 ans et progresse depuis une quinzaine d'année.
- **AED est un vrai métier !** L'argument selon lequel « AED, ce n'est pas une carrière » est paternaliste et faux. Nous savons tous l'importance de ces métiers dans les établissements scolaires et l'intérêt d'avoir des personnels expérimentés. Aussi, il revient à l'employeur de proposer des perspectives professionnelles notamment en répondant à leurs obligations en matière de formation
- **Maintenir la précarité relève d'un management toxique !** L'idée selon laquelle « il faut renouveler les équipes » est à l'opposé des bonnes pratiques de gestion qui visent la stabilité des effectifs et la réduction du turnover. Pourquoi maintenir la précarité, si ce n'est pour garder une maîtrise autoritaire des personnels en laissant

planer une menace permanente sur leur avenir ? Cela relève des pratiques des pires exploiters capitalistes et va à l'encontre des valeurs du service public !

À 14h, la CGT Éduc'Action sera reçue par la sous-préfète du Var et portera les revendications suivantes :

**Dans l'immédiat :**

- Sécuriser le passage en CDI des Assistants d'Éducation.
- Faire appliquer le droit aux 200 heures de formation annuelle dues aux AED.
- Faire cesser les pressions subies de la part des chefs de service et des chefs d'établissement.

**À terme :**

- Construire un statut des AED correspondant à un cadre B1 de la Fonction publique.

La CGT Educ'Action insiste sur le fait que le renouvellement des mobilisations et l'inscription dans la durée de ces revendications est la condition sine qua none de leur succès. La CGT Éduc'Action du Var fait du combat contre la précarité dans la Fonction publique un axe majeur de son action syndicale. D'abord pour protéger les personnels, et aussi parce que le développement de la précarité nuit aux conditions de travail de l'ensemble des personnels et à la qualité du service public. Nous revendiquons un service public composé à 100 % de personnels titulaires !

Bourse du travail de Toulon,

le 1 avril 2025